|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CWS/7/14 |
| ORIGINAL : anglais  |
| DATE : 14 mai 2019  |

**Comité des normes de l’OMPI (CWS)**

**Septième session**

**Genève, 1er – 5 juillet 2019**

Révision de la norme st.26 de l’OMPI

*Document préparé par le Bureau international*

## Introduction

1. À la sixième session du Comité des normes de l’OMPI (CWS) tenue à Genève en 2018, l’équipe d’experts chargée de la norme relative aux listages des séquences (l’équipe d’experts SEQL) a proposé une série de modifications à apporter à la norme ST.26 de l’OMPI (voir le document CWS/6/16). Ces modifications portaient sur le corps du texte et les annexes I, II, III, IV et VI de la norme ST.26 de l’OMPI et comprenaient l’ajout d’une nouvelle annexe VII qui contient des tables de conversion entre la norme ST.25 de l’OMPI et la norme ST.26 de l’OMPI. Le CWS a approuvé une nouvelle version de la norme, la version 1.2, qui contenait les propositions de modifications détaillées dans le document CWS/6/16 mais aussi les modifications suivantes :
* remplacement de trois occurrences du mot “legal” par le mot “permitted”;
* remplacement de 15 occurrences du mot “portion(s)” par le mot “région(s)” dans l’annexe VI intitulée “Document d’orientation”; et
* ajout d’une nouvelle phrase : La clé de caractérisation “modified\_base” pour la séquence de nucléotides est également présente à la fois dans la norme ST.25 et dans la norme ST.26; cependant, le scénario 7 contient des recommandations appropriées après la première phrase dans le scénario 9 à l’annexe VII intitulée “Recommandation relative à la conversion d’un listage des séquences de la norme ST.25 à la norme ST.26”.
1. À sa sixième session, le CWS est également convenu de modifier la description de la tâche n° 44 comme suit :
* “Fournir un appui au Bureau international en communiquant les besoins et le retour d’information des utilisateurs sur l’outil d’édition et de validation de la norme ST.26; fournir un appui au Bureau international pour les révisions à apporter en conséquence aux Instructions administratives du PCT; et préparer les révisions à apporter à la norme ST.26 de l’OMPI.”
1. En conséquence, la version la plus récente de la norme ST.26 de l’OMPI, la version 1.2, a été publiée en février 2019.
2. L’équipe d’experts s’est réunie deux fois pour examiner les révisions à apporter à la norme ST.26 de l’OMPI : lors d’une réunion physique pendant la sixième session du CWS en octobre 2018 et d’une conférence en ligne en avril 2019.

## Synthèse de la proposition de révision

### Modifications d’ordre rédactionnel

1. Dans le cadre de la tâche n° 44, l’équipe d’experts SEQL a examiné la version de la norme ST.26 de l’OMPI actuellement publiée, la version 1.2. À cette occasion, elle a identifié une série de modifications d’ordre rédactionnel à apporter, comme la suppression d’espaces inutiles ou d’erreurs typographiques. D’autres corrections étaient également nécessaires pour s’assurer que ce document respectait le guide de style de l’OMPI, par exemple que l’abréviation latine “e.g.” était utilisée systématiquement pour remplacer “for example”.
2. Ces corrections sont surlignées en vert dans l’annexe au présent document (annexe I de la norme ST.26 de l’OMPI) et seront présentées au CWS pour examen pendant la septième session. L’équipe d’experts a identifié des modifications d’ordre rédactionnel dans les annexes I à VII de la norme ST.26 de l’OMPI, même si seule l’annexe I accompagne le présent document.

### Changements de fond

1. L’équipe d’experts SEQL propose de réviser les annexes I et VII de la norme ST.26 de l’OMPI en leur apportant les modifications suivantes; dans ces annexes, les ajouts sont surlignés en jaune, et les suppressions en violet. Aucune modification de fond du corps du texte de la norme ST.26 de l’OMPI n’est proposée :
	1. Mise à jour de l’annexe I, tableau 9, pour insérer les mises à jour contenues dans la version 10.8 du tableau des caractéristiques INSDC;
	2. Dans l’annexe I, section 5.27, ajouter les qualificateurs facultatifs supplémentaires suivants :
* function
* gene
* gene\_synonym
* map
	1. Dans l’annexe I, section 5.33, ajouter les qualificateurs facultatifs supplémentaires suivants :
* allele
* direction
* gene
* gene\_synonym
* map
* note
* standard\_name
	1. Dans l’annexe I, section 5.43, ajouter le qualificateur facultatif supplémentaire suivant :
* operon
	1. Dans l’annexe I, section 6.16, ajouter les lignes supplémentaires suivantes :
* dans la colonne “Example” : <INSDQualifier\_value>1.1.2.n1</INSDQualifier\_value>; et
* dans la colonne “Comment”, ajouter le texte suivant : “Symbols including an “n”, e.g. “n”, “n1” and so on.”
	1. Mise à jour de l’annexe VII, troisième paragraphe, “Recommandations relatives à l’ajout ou la suppression éventuels d’éléments”, première phrase : remplacer “conversion” par “transformation”. Le terme “conversion” implique qu’il existe une correspondance unique entre les composants, ce qui est techniquement incorrect.
	2. Mise à jour de l’annexe VII, scénario 8, numéro 24 : remplacer le terme “SITE” par “REGION”. Ce changement a été proposé par les développeurs qui ont détecté un conflit entre la spécification fonctionnelle décrivant l’importation de séquences ST.25 et cet exemple; Instances XML dans des fichiers distincts.
1. L’équipe d’experts SEQL propose également, pour s’aligner sur les propositions de modifications à apporter à d’autres normes de l’OMPI, que le contenu de l’annexe III de la norme ST.26 de l’OMPI et l’appendice à l’annexe VI de la norme ST.26, qui sont des instances XML, soient fournis dans deux fichiers distincts et que la norme contienne plutôt un lien vers ces fichiers. Cela devrait rendre ces exemples plus accessibles aux lecteurs de la norme.
2. Pour de plus amples informations sur ces changements, veuillez vous reporter à l’annexe.
3. *Le CWS est invité*
	1. *à prendre note du contenu du présent document,*
	2. *à examiner et éventuellement approuver la proposition de révision de la norme ST.26 de l’OMPI décrite aux paragraphes 4 à 6 et reproduite dans les annexes I et II du présent document et*
	3. *à examiner et éventuellement approuver la suggestion de fournir le contenu de l’annexe III et l’appendice à l’annexe VI de la norme ST.26 de l’OMPI dans deux fichiers distincts, liés à la norme, comme décrit au paragraphe 7.*

[L’annexe (annexe I de la norme ST.26) suit]